

Données chiffrées sur l'activité des juridictions financières

A - L'activité des juridictions financières

1 - La Cour des comptes

Rapports présentés devant les chambres de la Cour

	Nombre de rapports déposés		
	2005	2006	2007
Contrôle, audit et évaluation (toutes phases)	954	1 255	1 146
Certification des comptes de l'État	-	103	87
Certification des comptes du régime général de la Sécurité sociale	-	-	30
TOTAL GENERAL	954	1 392	1 291

Les publications et communications au Parlement (*)

	2005	2006	2007
Rapport public annuel (nombre d'insertions classiques + de suivi)	1 (16+16)	1 (21+26)	1 (26+38)
Rapports publics thématiques	6	6	7
Rapports sur les organismes faisant appel à la générosité publique	1	2	4
Rapports sur la loi de finances, la loi de financement de la sécurité sociale, les perspectives des finances publiques et les comptes	3	4	5
Communications au Parlement (art. 58-2 et 58-6 de la LOLF et L.132-3-1 du CJF)	10	16	15

* La liste exhaustive des publications et communications figure pages 691 et 693.

Les communications administratives de la Cour des comptes

	Nature de la communication	Nombre de communications adressées				
		2003	2004	2005	2006	2007
Cour	Référés	39	41	31	31	38
	Communications du Procureur Général (CPG)	122	88	45	51	52
	Lettres du président	316	235	261	266	220
	Rapports particuliers	34	33	31	34	17
	SOUS-TOTAL	511	397	368	382	327
CRTC	CPG demandées par les CRTC	33	48	30	21	22
Affaires pénales	Transmises par la Cour	2	4	2	7	3
	Transmises par les CRTC	22	26	29	21	28
	TOTAL GENERAL	568	475	429	431	380

Les différents types de communication

Référés : Communication adressée par le Premier président de la Cour des comptes à un ministre pour attirer son attention sur des erreurs ou des irrégularités constatées lors de l'examen des comptes et de la gestion et lui suggérer les moyens d'y remédier.

Communications du Procureur général (CPG) : Communications adressées par le Procureur général, à la demande des présidents de chambre, aux directeurs et chefs de service des organismes contrôlés, leur signalant des irrégularités dans la gestion financière.

Lettres du président : Document contenant les observations arrêtées par une formation délibérante et transmise à une autorité sous la signature d'un président de chambre de la Cour des comptes.

Rapports particuliers : Rapport dans lequel la Cour expose ses observations sur les comptes, l'activité, la gestion et les résultats d'une entreprise publique.

Jugement des comptes : les arrêts de la Cour des comptes

	2003	2004	2005	2006	2007
Arrêts	377	373	321	280	347
Arrêts d'appel	39	40	33	31	56
Amendes	2	3	3	1	0
Gestion de fait	22	14	10	14	14
Arrêts de débet	20	34	38	33	45

2 - Les activités internationales de la Cour et des CRC

	Nombre de rapports déposés		
	2005	2006	2007
Commissariat aux comptes d'organisations internationales *	50	34	28

* En 2007, les mandats de commissariat aux comptes concernaient : l'ONU, l'UNESCO, Interpol et l'Organisation internationale de la francophonie

3 - Les chambres régionales et territoriales des comptes

Contrôle des actes budgétaires

Type de procédure (selon articles du Code général des collectivités territoriales- CGCT)	2003	2004	2005	2006	2007
Budget non voté dans le délai légal (art. L.1612-2 du CGCT) - Saisines	125	146	159	129	114
Budget voté en déséquilibre (art. L. 1612-5 du CGCT) -Saisines	134	153	142	115	112
Compte administratif (Rejet : art. L. 1612-12 du CGCT et Non-transmission : art. L.1612-13 du CGCT) - Saisines	58	57	103	84	70
Déficit important du compte administratif (art. L. 1612-14 du CGCT) - Saisines	190	160	143	119	101
Insuffisance des crédits pour dépenses obligatoires (art. L. 1612-15 du CGCT) - Saisines	336	325	326	283	225
Contrôle des délégations de service public (art. L 1411 du CGCT) -Saisines				10	17
Autres saisines					4
Total des saisines	843	841	873	740	643
Total des avis (1 ^{er} et 2 ^{ème} stade)	866	862	986	825	648

Jugement des comptes

	2003	2004	2005	2006	2007
Jugement des comptes des comptables publics :					
Nombre de jugements prononcés (1)	24 995	25 122	16 215	11 790	9701
- dont Nombre de débet prononcés	448	253	388	213	294
Gestions de fait :					
Nombre de jugements prononcés	43	48	63	78	55
Nombre de déclarations provisoires	12	10	22	16	21
Nombre de déclarations définitives	8	14	11	26	15
Nombre de débet prononcés	1	5	0	0	4
Condammations définitives à l'amende :					
Amendes pour retard dans la production des comptes ou la réponse aux injonctions	39	34	77	104	86
Amendes pour gestion de fait	8	10	2	3	15

(1) La loi du 21 décembre 2001 prévoyait qu'à partir de l'exercice 2002, les comptes des communes et établissements publics, au dessous des seuils de 750 000 € de recettes ordinaires et de 3 500 habitants, ainsi que ceux de la totalité des associations syndicales autorisées (ASA) et des associations foncières de remembrement (AFR) seraient désormais soumis à l'apurement administratif des comptables supérieurs du Trésor.

La diminution observée en 2002 du nombre de jugements était imputable aux premiers effets de ces transferts de compétence : les chambres ont en effet reporté certains jugements dans l'attente du dépôt des comptes de l'exercice 2001, afin d'inclure cet exercice dans leurs plans de vérification.

Les statistiques pour 2003 et 2004 reflètent naturellement l'effet inverse : les chambres ont procédé au jugement d'un nombre élevé de comptabilités destinées à être transférées, en incluant des comptes de l'exercice 2001.

**Interventions administratives des CRTC
Répartition par catégorie de destinataires**

	2003	2004	2005	2006	2007
Organismes soumis aux règles de la comptabilité publique					
♦ Collectivités territoriales					
- Rapports d'observations définitives	272	256	303	291	298
- Autres interventions administratives	107	99	125	124	124
♦ Etablissements publics locaux					
- Rapports d'observations définitives	223	197	217	214	189
- Autres interventions administratives	129	228	90	113	113
♦ Etablissements publics spécialisés					
- Rapports d'observations définitives	98	143	111	109	129
- Autres interventions administratives	80	67	58	68	49
Organismes non soumis aux règles de la comptabilité publique					
♦ Sociétés d'économie mixte					
- Rapports d'observations définitives	28	43	41	34	43
- Autres interventions administratives	8	29	8	6	6
♦ Associations subventionnées et autres organismes recevant un concours financier					
- Rapports d'observations définitives	37	47	45	65	38
- Autres interventions administratives	15	17	11	26	9
♦ Autres (OPH, CCI, ...)					
- Rapports d'observations définitives					9
- Autres interventions administratives					0
Total rapports d'observations définitives	659	686	717	713	706
Total autres interventions administratives	339	443	292	337	301

Activité de chacune des CRTC en 2006 et 2007

	Avis émis en contrôle des actes budgétaires		Jugements Rendus		Rapports d'observations définitives	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
ALSACE	5	9	316	273	29	13
AQUITAINE	41	23	603	708	48	72
AUVERGNE	14	23	388	333	19	12
BOURGOGNE	28	32	402	335	28	27
BRETAGNE	8	9	714	688	43	38
CENTRE	38	22	574	545	29	33
CHAMPAGNE ARDENNE	30	18	379	342	20	22
CORSE	15	16	129	95	7	7
FRANCHE COMTE	28	55	378	271	11	11
ILE-DE-FRANCE	78	66	1358	1072	72	70
LANGUEDOC-ROUSSILLON	35	24	263	205	20	20
LIMOUSIN	11	20	218	157	22	14
LORRAINE	38	20	645	800	44	36
MIDI-PYRENEES	72	68	858	331	44	44
NORD-PAS-DE-CALAIS	28	21	842	699	16	19
BASSE-NORMANDIE	10	12	190	306	15	22
HAUTE-NORMANDIE	15	34	357	346	10	12
PAYS - DE - L A - LOIRE	13	9	1214	609	53	53
PICARDIE	25	24	415	315	33	25
POITOU CHARENTES	14	17	510	312	22	33
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	37	33	457	589	23	31
RHONE-ALPES	73	49	278	206	58	52
GUADELOUPE, GUYANE, MARTINIQUE	153	121	131	50	10	13
LA REUNION	11	7	79	43	20	11
NOUVELLE CALEDONIE	3	4	55	43	5	9
POLYNESIE FRANCAISE	2	0	37	28	12	10
TOTAL	825	648	11790	9701	713	706

B - Le personnel des juridictions financières

Les données s'entendent au 31 octobre de chaque année.

1 – La Cour des comptes

Evolution des effectifs en activité à la Cour des comptes

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Premier président	1	1	1	1	1	1
Procureur général	1	1	1	1	1	1
Présidents de chambre	7	7	7	7	8	8
Secrétaire général et secrétaires généraux adjoints	3	3	3	3	4	3
Avocats généraux	3	3	3	3	4	4
Total	15	15	15	15	18	17
Personnels de contrôle						
Conseillers maîtres (1)	106	109	106	116	118	123
Conseillers référendaires	70	84	76	76	75	76
Auditeurs	18	14	16	20	18	15
Rapporteurs à temps plein (2)	48	56	60	60	65	65
Assistants	80	84	83	70	75	66
Experts et inspecteurs de certification (3)					24	37
Total personnels de contrôle	322	347	341	342	375	382
Personnels administratifs						
Personnels administratifs	253	258	256	259	257	266
Total Cour des comptes	590	620	612	616	650	665

- (1) Y compris les présidents de chambre maintenus en activité et les conseillers maîtres en service extraordinaire
- (2) La Cour fait par ailleurs appel à des rapporteurs à temps partiel, au nombre de 23 en 2007
- (3) Contractuels recrutés en 2006 pour la certification

Position administrative des magistrats de la Cour des comptes

Position	Effectif
En service à la Cour des comptes (*)	219
Détaché dans les fonctions de Président et de vice-Président de chambre régionale ou territoriale des comptes	27
Mis à disposition auprès d'une administration	5
Détachés dans une administration ou un organisme public	99
En disponibilité	50
Hors cadre	5
Total	405

(*) Hors conseillers maîtres en service extraordinaire, au nombre de 12.

2 – Les chambres régionales et territoriales des comptes

Evolution des effectifs en activité dans les chambres régionales et territoriales des comptes

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Présidents et vice-président	27	27	27	27	27	27
Personnels de contrôle						
Magistrats	330	323	342	340	331	324*
Rapporteurs	7	7	7	4	3	4
Assistants	325	328	337	338	334	345
Total personnels de contrôle	662	658	686	682	668	673
Personnels administratifs	467	474	474	472	463	439
TOTAL CRTC	1129	1155	1187	1154	1131	1112

* dont 276 magistrats de CRTC et 48 fonctionnaires détachés dans ce corps

**Répartition des magistrats des
chambres régionales et territoriales des comptes**

Présidents de section	52
Premiers conseillers	248
Conseillers	28

**Position administrative des magistrats des
chambres régionales et territoriales des comptes**

En service dans les chambres régionales et territoriales des comptes	276
Détachés dans le corps des magistrats de CRC (Art 212-5 du CJF)	48
Mis à disposition de la Cour des comptes	4
Mis à disposition auprès d'une administration	0
Détachés dans une administration ou un organisme public (1)	75
En disponibilité	8
Hors cadre	2
Total	413

(1) dont 7 détachés dans le statut d'emploi de rapporteurs à la Cour des comptes

**Répartition des effectifs par chambre au 31 octobre 2007
(Hors président de CRTC)**

Chambres	1 Effectif réel de magistrats et rapporteurs non magistrats	2 Assistants de vérification	3 Agents administratifs	4 Total de 1-2-3
ALSACE	10	8	17	35
AQUITAINE	18	21	19	58
AUVERGNE	9	12	12	33
BOURGOGNE	9	10	17	36
BRETAGNE	17	16	20	53
CENTRE	13	16	16	45
CHAMPAGNE ARDENNE	7	8	14	29
CORSE	5	6	12	23
FRANCHE COMTE	7	9	13	29
ILE-DE-FRANCE	47	46	45	138
LANGUEDOC- ROUSSILLON	11	13	19	43
LIMOUSIN	4	4	13	21
LORRAINE	13	15	19	47
MIDI-PYRENEES	13	14	22	49
NORD-PAS-DE-CALAIS	19	20	22	61
BASSE-NORMANDIE	7	10	12	29
HAUTE-NORMANDIE	10	11	12	33
PAYS-DE-LA-LOIRE	19	20	21	60
PICARDIE	8	8	15	31
POITOU CHARENTES	11	9	15	35
PROVENCE-ALPES- COTE D'AZUR	22	25	24	71
RHONE-ALPES	29	27	26	82
GUADELOUPE, GUYANE, MARTINIQUE	8	7	15	30
LA REUNION	5	4	11	20
NOUVELLE CALEDONIE	4	3	4	11
POLYNESIE FRANCAISE	3	3	4	10
Total	328	345	439	1112

B - Les moyens financiers

Évolution des dépenses des juridictions financières

(Crédits de paiement en M€)

	Dépenses	
	2006	2007
Dépenses de personnel	141,15	146,44
- dont rémunérations nettes	64,62	64,72
- dont indemnités	35,67	38,35
- dont cotisations et prestations sociales	40,86	43,37
Autres dépenses de fonctionnement	19,69	22,89
- dont informatique	2,02	1,87
- dont matériel et fonctionnement	17,67	21,02
Total des dépenses de fonctionnement	160,84	169,33
Dépenses d'investissement	2,69	3,54
TOTAL DEPENSES	163,53	172,87

* L'année 2006 est marquée par l'introduction dans le budget des juridictions financières : des cotisations de pensions civiles à la charge de l'État, du coût réel des rémunérations et indemnités des personnels mis à disposition des juridictions financières par les ministères et pour les dépenses d'investissement, des opérations immobilières déléguées en maîtrise d'ouvrage au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.